

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

*Présents : Charles LABOURÉ, Séverine PRAS, Isabelle COUAVOUX, Jean-Luc SOLLALLIER, Colette CHENEVIER, Loïc BERTIQUET, Arnaud BLETTERY, Florent TIXIER, Marie-Pierre EXTRAT, Doris RAZAFIMAHEFA, Patrice SANUDO, Christine PION*

*Représentés : Mathieu BONNEFOY pouvoir à Loïc BERTIQUET, Alain FRAGNE pouvoir à Jean-Luc SOLLALLIER*

*Avec l'accord de l'ensemble du conseil municipal, un point est ajouté à l'ordre du jour : vote du blason de la commune.*

► **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 5.05.2023** : PV approuvé à l'unanimité.

► **CANDIDATURE POUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)** : Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU a vocation à devenir, **à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux** pour les élus et les citoyens. La commune de Cherier se porte volontaire pour l'expérimentation.

► **DELIBERATION CONVENTION BROYEUR CCPU** : Afin d'apporter une solution en proximité pour la gestion des résidus végétaux et de baisser le volume de déchets verts qui transitent par la déchèterie, la CCPU a décidé de se munir d'un broyeur de type professionnel qu'elle mettra à disposition des communes membres de son territoire. La convention prévoit que **la location du broyeur de végétaux est réservée à l'usage exclusif des communes, sans sous-location possible. Seuls les frais de maintenance engagés par la CCPU seraient répercutés aux communes annuellement au prorata du nombre d'heures d'utilisation.**

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la convention et autorise le maire à signer ce document.

► **VOTE DU BLASON DE LA COMMUNE** :

La municipalité a décidé de composer son blason à partir de son nom et des éléments qui la caractérisent.

Son blasonnement :

*Partie, au 1 d'or à la roue à aubes d'azur mouvante, d'une burelle ondée du même. En 2 d'argent à trois monts de sinople. Au chirat d'argent brochant en pointe sur la partition.*

Il est validé par la commission départementale d'héraldique.

A dextre : La rivière Isable, qui a entraîné de nombreux moulins sur son cours, d'où le nom du lieu-dit principal de la commune. Il est symbolisé par la roue à aube avec l'Isable en burelle, ondée d'azur.

A senestre : Le relief accidenté de type montagnard est symbolisé par trois monts inégaux de sinople.

En pointe : un chirat. C'est un amoncellement de pierres ramassées dans les terres et les champs exploitables.

Chirat vient de Kal désignant la pierre, puis l'abri de pierre. Il a évolué pour donner le causse, le chalet, la grotte... ainsi que des noms de lieux tels que Carcassonne, Cheiron, Craponne... et Cherier qui ne manque pas de chirats !

Le blason est adopté à l'unanimité et sera sculpté lors de la fête médiévale du 15 août 2023 à Saint-Just-en-Chevalet.

► **QUESTIONS DIVERSES**

- **retour sur le bilan SAGE (service d'assistance gestion énergétique) du SIEL** (syndicat intercommunal des énergies de la Loire) sur les bâtiments publics de la commune qui met en avant le défaut d'isolation de l'école publique. Un bilan /diagnostic a également été remis sur la rénovation de l'école (hors agrandissement de la salle d'évolution et de la cantine).

**Les travaux préconisés visent** à limiter les surchauffes en été et économiser l'énergie en hiver par une rénovation globale du bâtiment : isolation des parois par isolation intérieure ou extérieure, isolation de la toiture avec mise en place d'un faux plafond par exemple, remplacement des menuiseries par du double vitrage et volets roulants ou brise-soleil orientables, protections solaires, éclairage intérieur avec des pavés de leds, mise en place d'une VMC double flux.

Ces travaux permettraient de réduire les consommations énergétiques de 41% sur les consommations propane (chauffage) et électricité (éclairage principalement).

Différentes aides sont mobilisables, le département s'est doré et déjà engagé sur ce dossier à hauteur de 42 255€. Le SIEL estime les travaux à 156 200€ HT auxquels il faut ajouter la rénovation des sols, peintures des murs et plafonds intérieurs.



## VIE DE LA COMMUNE

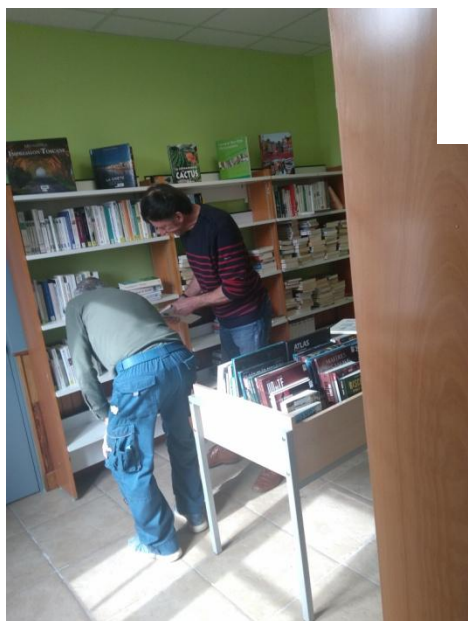
### - ÉTAT CIVIL :

- mariage de Farid HENRI et Johanna PRAS du Vieux Bourg le 8 juillet

- **FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE** : Congés d'été du samedi 12 août inclus au dimanche 3 septembre. En cas d'urgence vous pouvez contacter le maire au 06 13 84 22 01

- **BIBLIOTHEQUE** : La bibliothèque sera fermée du samedi 29 juillet à 12h au samedi 19 août inclus. Réouverture le samedi 26 août à 10h.

Les efforts des bénévoles sont récompensés : visite mensuelle des scolaires du CP au CM2 (30 élèves), 6 nouveaux inscrits, reprise du prêt de livres au Club du 3ème âge avec un bénévole qui se charge de faire une sélection d'ouvrages et de les porter à la réunion mensuelle du club des aînés (9 lecteurs réguliers). Pour l'année scolaire à venir, il est prévu de faire venir les maternelles pour écouter des histoires lues par les bénévoles et d'accueillir les enfants de la maison d'assistantes maternelles qui ouvrira au 15 août.



Réagencement de la bibliothèque  
(à gauche)  
et jeunes lectrices  
(au centre et à droite)



## INFO DIVERSES

- **MYRTILLES** : Le ramassage des myrtilles à l'aide de tout instrument et accessoire ainsi que la cession de ces fruits à titre gratuit ou onéreux sont autorisés à partir du 29 juillet à 8h sur le département de la Loire.

- **PLATEFORME NATIONALE VIGIEAU** : Vous pouvez accéder rapidement et facilement aux détails des restrictions en vigueur en renseignant uniquement un code postal sur : <https://vigieau.gouv.fr/>

## .....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

\* **DON DU SANG** : Prochain don du sang **mardi 5 septembre de 16h à 19h** à la salle des fêtes.

\* **ACCA** : Nouveau bureau pour l'association de la chasse : Pascal DUCROS est le nouveau président (06 46 10 10 32 ou pascal.ducros42@gmail.com), René GOUTTARD est le trésorier et Chloé GIRAUD la secrétaire.

\* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Les balades guidées reprendront **chaque 1er samedi du mois à partir de celle du 2 septembre, rendez-vous à 14h devant la mairie**. Le programme précis sera consultable sur le site internet des chemins de traverse ou de la commune de Cherier ou dans la presse une semaine auparavant.

\* **LES AMIS DE NOTRE DAME DE LA SALETTE** : Comme chaque année aura lieu sur le site de la Salette, **le pèlerinage du 15 août avec récitation du chapelet à 14h30 et messe à 15h**, sous chapiteau. Verre de l'amitié offert par l'association des Amis de la Salette.

\* **SOU DES ECOLES** : Assemblée générale du **SOU des écoles mardi 12 septembre à 20h**.